



Syndicat indépendant des personnels
de direction de l'Éducation Nationale



Intervention lors de la visio de préparation de la rentrée du jeudi 13 janvier 2022.

Madame la Rectrice,

Nous vous remercions de votre souci permanent de clarté, d'écoute et de respect dans la perspective de la préparation de la rentrée. Malgré le contexte sanitaire si difficile, cette réunion en atteste.

Dans cette perspective de construction de dialogue, nous nous permettons de revenir sur des points qui nous sont chers.

Le premier point est le moral des troupes. La situation particulière nécessite un investissement considérable des personnels de direction. Les jours défilent sans compter les heures et la fatigue, et surtout sans reconnaissance. Nous nous sentons assez souvent méprisés.

Concernant cette année scolaire, un problème particulier se posera très certainement, celui des évaluations dans la perspective des contrôles continus pour le brevet et/ou le baccalauréat en raison du taux d'absentéisme, lié à la Covid, chez les élèves et les professeurs. En effet, des rattrapages et autres remplacements en tout genre seront très nombreux et seront difficiles à réaliser.

Dans l'optique de la prochaine rentrée, celle-ci ne peut aussi se concevoir sereinement sans la certitude d'être entouré par des collègues aux statuts qui ne les détournent d'aucune préoccupation éducative. Ce ne sera pas le cas des gestionnaires si leur rattachement aux collectivités est confirmé. Ceci constitue une réelle crainte pour nous, chefs d'établissement, car leurs positionnements pourront être problématiques au quotidien.

Quel que soit le contexte, une rentrée réussie se fait à la fois sur des déclarations mais surtout avec des moyens suffisants.

Nous sommes attachés au respect de l'équité mais aussi à ce que les attributions de moyens en vie scolaire, en personnels de santé ou encore en personnels administratifs correspondent réellement aux calculs objectivés par les services du rectorat.

Les conséquences de la crise sanitaire rendent encore plus nécessaire les présences régulières et effectives des AS et des Psy-EN alors que leur maillage ne permet pas une couverture optimale de tous les établissements.

Pour terminer, nous sommes aussi très attachés à l'autonomie des EPLE afin de garantir le meilleur service aux usagers, mais cette autonomie ne peut se concevoir sans de véritables marges, de véritables moyens, utilisables selon les projets d'établissements, en correspondance avec le projet académique.

Merci Mme la Rectrice

Anne Livet S.A. iD Strasbourg